

**Des enseignants sans formation professionnelle :
Quel avenir scolaire pour vos enfants ?**

Le ministère vient de communiquer le 13 novembre 2009 ses premières propositions pour la réforme du recrutement et de la formation des enseignants.

École primaire :

Jusqu'en 2009, après le concours les enseignants étaient stagiaires, formés à l'IUFM pendant 1 an à l'enseignement de toutes les disciplines de l'école élémentaire.

En Septembre 2010, ils n'auront plus de formation préalable et enseigneront directement aux enfants : Le gouvernement économise ainsi 10 000 à 15 000 postes de fonctionnaires stagiaires.

A partir de 2011, les futurs professeurs des écoles seront désormais formés à l'université dans des masters (BAC + 5) essentiellement basés sur une seule ou dans le meilleur des cas deux disciplines scolaires (français et mathématiques) avec une formation professionnelle réduite à la portion congrue. Or, les professeurs des écoles enseignent non pas deux mais une dizaine de disciplines. Quand seront-ils formés aux 8 autres, indispensables pour les apprentissages de base : histoire, géographie, langue vivante, sciences expérimentales et technologie, éducation physique et sportive, éducation musicale, arts plastiques, éducation civique, dont certaines n'ont pas été travaillées depuis le collège ?

- **Quand seront-ils formés à prendre en compte la gestion d'une classe et son hétérogénéité, les enfants en difficulté, en situation de handicap...**
- **Quand aborderont-ils les spécificités de l'école maternelle ?**
- **Faut-il comprendre que certaines disciplines n'ont plus leur place à l'école ?**

Collège , lycée, lycée professionnel

Les enseignants des collèges et des lycées seront eux aussi formés dans des masters correspondant ou non à leur discipline, afin d'acquérir le plus haut niveau scientifique possible en excluant la formation professionnelle qui ne sera abordée que sous la forme de quelques stages non obligatoires avec un encadrement et une préparation minimum

- **Comment les jeunes enseignants feront-ils face à la gestion de la classe, à l'hétérogénéité des élèves, aux difficultés d'apprentissage, aux problèmes de discipline, à l'éducation citoyenne ?**

Pour tous :

Les stages proposés aux étudiants, envoyés seuls dans les classes, ne seront plus des temps de formation, mais des moyens détournés de remplacement.

Les lauréats des concours de recrutement seront dotés d'un haut niveau de connaissance scientifique mais n'auront pas appris leur métier.

Avec cette réforme, toute formation professionnelle des enseignants est niée.

On ne naît pas coiffeur, médecin, avocat, ou enseignant, on le devient.

Le métier d'enseignant serait-il le seul qui ne s'apprenne pas ?

C'est d'une formation à la fois universitaire et professionnelle pour les enseignants dont notre société a besoin. Si ces propositions étaient maintenues en l'état, la formation des enseignants et des conseillers principaux d'éducation dans notre pays deviendrait quasiment inexistante, fragilisant les professeurs débutants au détriment de l'éducation des élèves.

C'est pourquoi nous refusons la réforme actuelle de la formation des enseignants et exigeons d'autres choix !